

## Cela vous intéresse ?

## Bienvenue et rejoignez-nous dans notre association !

Notre association a été reconnue d'intérêt général en date du 2/07/2019, les versements effectués à son profit ouvrent droit à la réduction d'impôts de 66% des sommes versées.

Pour 20 euros, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 13,20 euros ainsi votre adhésion vous revient à 6,80 euros.

Don	Déduction fiscale	Coût réel
30,00 €	19,80 €	11,20 €
40,00 €	26,40 €	13,60 €
50,00 €	33,00 €	17,00 €
100,00 €	66,00 €	34,00 €
110,00 €	72,60 €	37,40 €



## La qualité de notre environnement est notre richesse, ne la gaspillons pas !



Association  
**Nos villages et nos chemins**  
Mairie de Dournazac  
1 rue du 11 novembre  
87230 DOURNAZAC

e-mail :  
[nosvillagesetnoschemins@gmail.com](mailto:nosvillagesetnoschemins@gmail.com)

L'association «Nos villages et nos Chemins» est une association de Loi 1901, créée en décembre 2010 (décret publié au Journal Officiel du 25 décembre 2010) et modifiée en date du 10 janvier 2017.

## Nos Villages et nos Chemins

ASSOCIATION  
DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA QUALITÉ DE VIE  
DES HABITANTS DE NOS VILLAGES.

## Nos Villages et nos Chemins



L'association «**Nos villages et nos Chemins**» a pour objet principal, la **connaissance, la protection de la nature et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine** du territoire, ainsi que la préservation et l'amélioration du cadre de vie des habitants de nos villages.

Notre région possède un maillage exceptionnel de chemins anciens qui constitue un élément patrimonial et environnemental de tout premier ordre.

Une de nos préoccupations majeures est la **préservation de ces chemins publics** : richesse patrimoniale, lien entre les hommes, source de biodiversité, lieu de randonnées et de rencontres pour les divers utilisateurs.

Nous exerçons nos activités en dehors de toutes actions politiques et électorales. Nous agissons par l'information de la population, l'entretien de ces chemins, l'organisation de conférences, débats, rencontres, randonnées et autres manifestations.

Nous avons dû constater que, malheureusement de nombreux chemins sont vendus ou inclus dans des champs des prairies ou des lieux privés : des passages autrefois accessibles à tous. Or pour nous : **tout chemin public qui n'est pas une voie sans issue doit rester public.**



Nous souhaitons encourager les élus à veiller au respect et au maintien de ces chemins en ne permettant pas que soient abattus, les haies ou les arbres qui les bordent, et en assurant leur pérennité.

**Notre association a ainsi entretenu et réhabilité à plusieurs occasions des parties de chemins avec l'accord et l'aide des propriétaires riverains.**

**Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour l'ensemble de nos actions.**

Et nous offrons notre soutien aux habitants de notre territoire qui souhaitent défendre une cause liée à notre environnement et à notre qualité de vie **après avoir jugé de la justesse de la demande.**

## «Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.» Antoine de Saint Exupéry

### Adhésion

Oui,

Je soutiens les buts de l'association « **Nos villages et nos Chemins** » et je souhaite adhérer en versant la cotisation annuelle de **10 euros**.

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Téléphone ..... Email .....  
Date ..... / ..... / ..... Signature .....

Coupon d'adhésion à nous retourner rempli avec votre paiement à l'adresse :  
Association Nos villages et nos Chemins, Mairie de Dournazac, 1 rue du 11 novembre 87230 Dournazac